



Locataire harceler par son propriétaire

Par **maudet**, le **25/11/2008** à **13:32**

mon fils se trouve en location et on viens de lui de lui donner un chien, sur le bail il n'est pas spécifié que les animaux sont interdits ;voilà que la propriétaire à appris par des personnes qu'il vient d'avoir ce chien et le harcèle et lui demandant de bien vouloir se séparer du chien .A t'elle le droit?

qu'est ce que l'on doit faire

(En sachant que le chien ne fait pas de dégâts et pas de plainte des voisins)

Par **Marion2**, le **25/11/2008** à **18:27**

Bonjour,

On ne peut absolument pas interdire à un locataire d'avoir un animal de compagnie (chat ou chien...).

Mais il faut quand même faire attention à ce que l'animal soit calme et ne dérange pas les voisins.

Cordialement